



EUROPEAN CENTRE FOR MODERN LANGUAGES

CENTRE EUROPEEN POUR LES LANGUES VIVANTES

Nikolaiplatz 4, A-8020 Graz, Tel.: +43-316-32 35 54, Fax: +43-316-32 35 54 4, e-mail: information@ecml.at

Deuxième programme d'activités à moyen terme 2004-2007

Projet A5 – LangSEN

Les langues pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux

Rapport de l'atelier central 5/2004

(Graz, Autriche, 7-9 octobre 2004)

Co-ordinateur: Zoltán Poór, Université de Veszprém, Hongrie

Equipe du projet: Christine Firman, Division de l'éducation, Malte

Boguslaw Marek, Université Catholique de Lublin, Pologne

Jelena Mazurkivic, École Primaire et Secondaire Milan Petrovic, Novi Sad, Serbie et Monténégro

Bencie Woll, Université London City, Angleterre, Royaume Uni

Conférenciers invités: David Marsh, Université de Jyväskylä, Finlande

Hilary McColl, Blairgowrie, Écosse, Royaume-Uni



Le présent rapport peut être téléchargé en français et en anglais du site Internet du CELV:
<http://www.ecml.at> > Activités.

Si vous souhaitez traduire ce document – ou un extrait de ce document –, nous vous remercions de bien vouloir en informer le CELV et de lui faire parvenir une copie de la traduction.

Coordonnées du CELV:

Directeur exécutif
du Centre européen pour les langues vivantes
Conseil de l'Europe
Nikolaiplatz 4
A-8020 Graz
Autriche
e-mail: information@ecml.at

Les participants étaient issus de 27 États membres (Albanie, Andorre, Arménie, Autriche (2), Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Hongrie (2), Islande, Irlande, Lettonie, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, Royaume-Uni) et d'un État non membre (Fédération de Russie). Le représentant espagnol a malheureusement été empêché. Les participants représentaient des ministères ou autres autorités éducatives (6), des institutions de formation continue et des centres de ressources (7). Certains travaillaient dans des universités (7), en partie en qualité de formateurs de futurs enseignants, tandis que d'autres travaillaient dans des écoles (11). Les professionnels œuvrant exclusivement avec des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux d'une part et les enseignants de langues vivantes ou les formateurs d'enseignants d'autre part étaient certes représentés à part égale, mais un groupe important de participants était profondément impliqué à la fois dans le travail avec les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux et dans l'enseignement de langues vivantes.

Les objectifs de l'activité centrale étaient:

- d'identifier les catégories et la nature des difficultés à surmonter;
- de discuter les découvertes de la recherche neuro-, psycho- et sociolinguistique liée à l'acquisition et à l'apprentissage des langues chez les personnes ayant des difficultés d'apprentissage;
- de présenter des exemples de bonne pratique existants;
- de commencer un projet de recherche visant à mettre en relief la situation de l'enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les États membres du CELV.

Outre le questionnaire standard à remplir avant l'atelier du CELV, nous avons envoyé un questionnaire spécifique à ce thème afin de recevoir une image plus claire des différents aspects dans les pays respectifs. Les principales questions concernaient:

- l'expérience des participants en matière d'éducation aux langues en relation avec les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux ou d'une autre manière;
- la perspective générale de l'éducation aux langues des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux;
- le degré d'inclusion et de ségrégation en relation avec l'éducation aux langues d'enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux;
- les cursus et programmes spéciaux pour enseignants de langues vivantes, pour les élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux;
- des arrangements spécialement conçus pour les examens de langues vivantes passés par des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux;
- la qualification des enseignants de langues vivantes pour enseigner des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux;
- la formation des enseignants pour enseigner dans ce contexte spécifique;

- les services de support et de ressources;
- l'enseignement et l'apprentissage de la langue des signes et de l'éducation aux langues pour les malentendants.

Les informations recueillies nous ont aidés à adapter les plans initiaux en fonction des besoins estimés.

Pendant la soirée de notre journée préparatoire, la veille de l'atelier, nous avons invité les participants à se retrouver dans le cadre d'une rencontre informelle dans un des cafés locaux. Ceci a contribué à « briser la glace » et à générer un esprit de communauté et un sentiment d'appartenance.

L'atelier a débuté, comme de coutume, par des paroles de bienvenue et par une introduction au CELV, ainsi que par des informations préliminaires du coordinateur sur la nature du projet; il s'est poursuivi par des activités de formation d'équipe.

L'exposé délimitant le sujet par Bencie Woll sur l'acquisition et l'apprentissage des langues a passé en revue la littérature et les positions théoriques actuelles sur le développement des L1 et L2, puis a mis ces propos en relation avec les questions relatives à l'apprentissage des langues par des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux. Les différences entre L1 et L2 ont été discutées, en tenant compte du contraste souvent fait entre l'« acquisition » de L1, souvent mentionnée comme liée à l'hypothèse de la période critique, et l'« apprentissage » de L2, considéré comme similaire à l'apprentissage des autres domaines d'aptitude et de connaissances.

David Marsh a présenté un rapport sur la recherche en cours sur l'éducation aux langues de personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux dans les États membres de l'Union européenne et au-delà, et a fait le lien avec les objectifs du projet LangSEN. Les résultats de la recherche n'ont pas été rendus publics car le rapport n'avait pas été approuvé par la Commission européenne au moment de l'atelier du CELV, mais la méthodologie de la recherche et les tendances principales identifiées par l'équipe de recherche ont été soulignées.

Le premier jour de l'atelier s'est terminé sur des **discussions de groupe suivies par des rapports pléniers orientés vers les politiques nationales en relation avec les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux et l'éducation aux langues vivantes:**

- Cursus national: qui est exempté de l'éducation aux langues et pourquoi?
- Evaluation nationale: existe-t-il des épreuves nationales, des critères d'examen nationaux et des méthodologies adaptés pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux en relation avec leurs différentes aptitudes?
- Mise en pratique:
 - Quelles langues sont enseignées et apprises dans les différents pays et quelle est leur position (en d'autres termes, première ou seconde langue, langue étrangère, etc.)?
 - A quel âge les apprenants ayant des besoins éducatifs spéciaux peuvent-ils commencer leur apprentissage des langues?

- Qui enseigne les langues aux élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux? Quel type de qualification et d'expérience les enseignants impliqués dans l'enseignement des langues aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux détiennent-ils?
- Comment, où et par qui le développement professionnel de ces enseignants est-il assuré?

Les discussions et les rapports de suivi ont donné aux participants et à l'équipe de coordination une vue d'ensemble générale de la situation dans les États membres du CELV.

Hilary McColl a plaidé en faveur des «langues pour tous » dans son discours principal le deuxième jour. Elle a été convaincue que le travail effectué dans le domaine des langues vivantes, lorsqu'il est bien fait, peut enrichir la vie des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux dans une mesure jamais atteinte par les autres domaines, et parfois d'une façon très inattendue. On peut déjà trouver de nombreux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux qui apprennent les langues étrangères, aiment cette expérience et sont fiers de leurs réussites. Il est intéressant de le savoir si l'on pense que dans les écoles « normales », on trouve des élèves qui n'apprécient absolument pas cette expérience. Elle a discuté des raisons et des manières de mettre au point un bon programme linguistique tout en s'assurant qu'il fonctionne bien. Elle a avancé un argument convaincant en faveur de l'intégration d'un élément de l'apprentissage des langues étrangères et de l'étude culturelle dans la scolarité de chaque enfant, car si on ne leur en donne même pas l'occasion, il est impossible de savoir tous les avantages dont ils auraient pu profiter et qui leur ont échappé.

Une série d'exposés traitait des catégories spécifiques de besoins éducatifs spéciaux liées aux aptitudes linguistiques, auditives et visuelles:

Christine Firman a fait une présentation visant à donner aux participants une brève vue d'ensemble de la dyslexie et de ses nombreuses manifestations. L'objectif de la présentation était d'attirer l'attention des membres du groupe sur un certain nombre de questions généralement soulevées dans le cadre de discussions et de réunions avec des enseignants en LVE.

Bencie Woll a brièvement abordé la terminologie liée à l'éducation d'enfants malentendants, faisant une distinction spécifique entre les approches monolingues (y compris l'oralisme) de l'éducation bilingue ou dualiste (utilisation d'une langue parlée/écrite et de la langue des signes). Quelques mythes sur la langue des signes ont été abordés, et l'accent a été placé sur le fait que les langues des signes sont des langues naturelles indépendantes avec leurs propres grammaires complexes. Des approches de l'éducation aux langues ont été passées en revue, avec la présentation de programmes dans le cadre desquels des langues étrangères parlées/écrites étaient enseignées à certains enfants, alors que des langues des signes étrangères étaient enseignées à d'autres. En outre, il y a eu une brève discussion sur les possibilités de proposer des langues des signes comme options linguistiques pour les enfants et les adultes entendants souhaitant apprendre une autre langue.

Boguslaw Marek a présenté la nature de l'enseignement des langues aux malvoyants et a discuté les bases et les techniques caractérisant la méthodologie et les matériels didactiques spécifiques développés pour ce groupe.

L'après-midi, **Jelena Mazurkiewicz a présenté des cas réels d'enseignement de l'anglais dans un environnement intégrant des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux.**

Elle a tout d'abord montré quelques activités typiques de l'approche communicative, accompagnées de données probantes de son fonctionnement dans la pratique avec des enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux. Puis elle a présenté plusieurs exemples de classes d'anglais destinées à des enfants ayant différents besoins éducatifs spéciaux. L'objectif de cette présentation était d'attirer l'attention sur les possibilités d'enseigner les langues étrangères à des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux.

Pendant la seconde moitié de l'après-midi, les discussions de groupes ont donné l'opportunité de présenter quelques « bonnes pratiques » dans l'éducation aux langues pour des personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux. Les études de cas ont porté sur les sujets suivants:

- programme de formation orienté vers les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux pour les enseignants de langues vivantes dans le secondaire (France);
- formation professionnelle d'enseignants orientée vers les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux via la production de ressources (Autriche);
- les adolescents ayant des besoins éducatifs spéciaux et le choix d'apprendre une troisième langue étrangère (Suède);
- le soutien social et psychologique apporté aux apprenants de langues ayant des besoins éducatifs spéciaux (Arménie);
- le point de vue d'un enseignant fournissant dans la pratique un enseignement de l'anglais aux enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux (Pologne);
- l'anglais pour les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux en relation avec les aptitudes cognitives (Roumanie);
- le cas de 7 apprenants adultes de langues ayant des besoins éducatifs spéciaux (Islande);
- l'éducation aux langues de personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux en relation avec les aptitudes auditives (Croatie);
- l'éducation bilingue des élèves malentendants (Lituanie);
- l'enseignement de l'anglais aux enfants malvoyants (Hongrie);
- le cas d'un enfant ayant un trouble du langage (Norvège);
- les matériels pour les apprenants d'allemand dyslexiques (Pays-Bas);
- le cas d'enfants de 8 à 9 ans dont la première langue est l'anglais (Andorre).

Les études de cas ont été présentées et discutées dans quatre groupes différents (trois à quatre exemples dans chaque groupe), et les résultats ont été rapportés dans une réunion plénière de suivi. D'autres exemples de « bonnes pratiques » étaient disponibles sous forme d'affiches, d'auxiliaires et de ressources.

L'allocution principale de la réunion plénière, présentée le troisième jour par **Zoltán Poór**, était axée sur **les compétences professionnelles dont ont besoin les enseignants pour faciliter l'apprentissage des langues aux élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux**. L'orateur a discuté les structures, les attitudes et les approches d'institutions d'éducation supérieure responsables de la formation initiale des enseignants à la fois en langues étrangères et pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux. Il a exprimé le besoin d'une formation spécifique pour les enseignants de langues vivantes et le développement

d'enseignants pour les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux, mais aussi d'une formation des enseignants en langues étrangères orientée vers les personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux.

Le point fort de l'atelier a été l'identification de thèmes pour une recherche ultérieure et la mise en place de réseaux permettant d'obtenir des informations à publier sur le site web, ainsi qu'une publication finale en temps utile. Les thèmes retenus par les participants sont les suivants:

- création d'un glossaire multilingue de terminologies liées aux besoins éducatifs spéciaux et à l'enseignement des langues vivantes;
- cursus et programmes d'enseignement des langues vivantes liés aux besoins éducatifs spéciaux;
- matériels didactiques et méthodologie d'enseignement des langues vivantes orientés vers les besoins éducatifs spéciaux;
- méthodes de test et d'évaluation de l'enseignement des langues vivantes aux personnes ayant des besoins éducatifs spéciaux;
- la formation des enseignants en langues vivantes liée aux besoins éducatifs spéciaux.

Chaque membre de l'équipe de coordination s'est affilié à un réseau, avec la responsabilité de surveiller la communication au sein du réseau et de développer des matériels. Les réseaux sont coordonnés par des participants à l'atelier pleins d'enthousiasme qui possèdent un intérêt spécifique et une grande expérience dans les champs d'activités respectifs. Les grands axes, les calendriers et les modes de coopération ont été définis par les équipes des réseaux elles-mêmes.